

# Nouvelles mesures de politique migratoire : impacts opérationnels



**CNAM - Réunion partenaires du 9 janvier 2020**

# Sommaire

---

- 1 - AME : contexte et cadrage
- 2 - Loi de finances 2020 et nouvelles mesures AME
- 3 - Impact sur le périmètre des personnes éligibles à l'AME
- 4 - Impact sur le rôle des partenaires
- 5 - Impact sur le processus de demande d'AME
- 6 - Impacts sur l'accès aux droits et demandeurs d'asile
- 7- L'accompagnement des partenaires, un rôle clé d'efficience

# AME : contexte et cadrage

## Définition

---

**Créée en 1999** (loi n° 99-641 du 27 juillet 1999), l'aide médicale de l'État (AME) est une prestation d'aide sociale de l'Etat dont la gestion est déléguée à l'Assurance Maladie. Elle s'inscrit dans le cadre de la **lutte contre les exclusions**.

L'AME est destinée à permettre l'accès aux soins des **personnes en situation précaire et irrégulière** au regard de la réglementation française sur le séjour en France.

Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources.

*À noter que l'AME n'est pas applicable à Mayotte.*

## AME en quelques chiffres

Fin 2018, **318 106** étrangers en situation irrégulière bénéficiaient de l'AME (ouvrant droits et ayant droits).



Le bénéficiaire **type** de l'AME est :

- un **homme** (54,3 % des bénéficiaires),
- de **moins de 40 ans** (70,5 % des bénéficiaires),
- **vivant seul** (81,3 % des ouvrants droit n'ont pas d'ayant droit, les foyers de trois personnes ou plus représentent 10,1 % des foyers),
- **habitant l'Île-de-France** dans 51,3 % des cas (la seule ville de Paris 14,0 % des bénéficiaires en 2018).



*Source : L'aide médicale d'État : diagnostic et propositions, IGF-IGAS octobre 2019*

# Loi de finances 2020 et nouvelles mesures AME

## Nouvelles mesures

---

### Mesures AME :

- Condition d'un séjour **irrégulier** de 3 mois sur le territoire pour les majeurs,
- Obligation de dépôt de la demande en **face à face** à la CPAM pour les primo-demandeurs,
- Mise sous **condition d'ancienneté** dans l'AME de la délivrance de certaines prestations programmées,

### Mesures ouverture des droits :

- Maintien du droit à l'assurance maladie après expiration d'un titre de séjour pendant **6 mois** au lieu de 12 mois.

### Demandeurs d'asile :

- **Condition de résidence de 3 mois** pour les demandeurs d'asile majeurs,
- Possibilité de **prise en charge au titre des soins urgents** pour les demandeurs d'asile majeurs pendant ces 3 mois.

## Les textes

---

### **AME / soins urgents :**

- Loi de finances publiée le 28 décembre 2019.
- Projets de décrets d'application à venir (condition d'ancienneté avec liste des actes, modalités de dépôt).

### **Demandeurs d'asile :**

- Décret du 31 décembre 2019.

### **Fermeture des droits :**

- Décret du 26 décembre 2019.

### **Mise en circulation de la nouvelle carte AME :**

- Arrêté du 5 janvier 2020.



# Impact sur le périmètre des personnes éligibles à l'AME

## Personnes éligibles

Peuvent bénéficier de l'AME les **ressortissants étrangers en situation irrégulière** en France remplissant les conditions suivantes :

- Résidence de façon stable et irrégulière, c'est-à-dire de manière ininterrompue depuis plus de 3 mois en France (métropole et départements d'outre-mer),
- Point de départ du décompte de la période de 3 mois d'irrégularité : fin de la période de validité du visa ou de dispense de visa ou de la période de libre circulation,
- Ressources annuelles ne dépassant pas un certain plafond (8 951 euros pour 1 personne en métropole).



**Les personnes à charge** peuvent, elles aussi, bénéficier de l'AME :



- Un conjoint, concubin ou partenaire lié par un Pacs,
- Des enfants à charge (moins de 16 ans, au-delà et jusqu'à 20 ans s'ils poursuivent des études).
- Une autre personne co-habitante (vivant sous le même toit que le demandeur et se trouvant à sa charge effective, totale et permanente depuis plus de douze mois)

# Impact sur le rôle des partenaires

## Rôle des associations : 1ère demande d'AME

AVANT



	Constitution et complétude du dossier	Dépôt du dossier	Date de début de droit
Association-structure agréée	Aide auprès du demandeur	Dans la structure, puis transmission à la CPAM sous 8 jours	A la date de dépôt dans la structure
Association-structure non agréée	Aide auprès du demandeur	A la CPAM	A la date de dépôt/réception à la CPAM

Agrément par la préfecture

## Rôle des associations : 1ère demande d'AME

APRES



	Constitution et complétude du dossier	Dépôt du dossier	Date de début de droit
Association-structure agréée	Aide auprès du demandeur	<b>A la CPAM, par le demandeur</b>	A la date de dépôt à la CPAM
Association-structure non agréée	Aide auprès du demandeur	(ou autre membre majeur du foyer)	

Fin des dépôts en structure,  
Fin des envois postaux

## Rôle des associations : renouvellement

**AUCUN CHANGEMENT**



	Constitution et complétude du dossier	Dépôt du dossier	Date de début de droit
Association-structure agréée	Aide auprès du demandeur	Dans la structure, puis transmission à la CPAM sous 8 jours	A la date de dépôt dans la structure
Association-structure non agréée	Aide auprès du demandeur	A la CPAM	A la date de dépôt/réception à la CPAM

# Impact sur le processus de demande d'AME

## Constitution du dossier : nouveautés

### Nouveau formulaire



Les nouvelles dispositions en matière de dépôt des 1ères demandes d'AME, de condition de résidence en situation irrégulière et de rétroactivité sont intégrées dans la nouvelle version du formulaire de demande d'AME (n°3720), qui va sortir prochainement.

Constitution du dossier de demande d'AME

### Nature des pièces jointes : pas de changement

#### A NOTER

- L'appréciation de l'irrégularité du séjour pdt 3 mois va dépendre de la nature des pièces fournies (la plus complète étant le passeport pour les personnes étrangères hors UE)



## Dépôt du dossier : nouveautés => 1ère demande

### Quelles sont les demandes d'AME concernées ?



- Première demande d'AME,
- Sera considéré comme renouvellement tout dossier déposé dans un délai, en cours de définition, après la fin du droit précédent.

Dépôt du dossier  
de 1ère  
demande  
d'AME

### Qui peut déposer la 1<sup>ère</sup> demande d'AME ?

- Demandeur,
- Ou un autre membre majeur du foyer.

## Dépôt du dossier : nouveautés => 1ère demande

### Comment déposer la demande d'AME ?

Dépôt en face à face à la CPAM.

#### Exceptions au dépôt de la demande en face à face :

- Quand le demandeur ou un membre du foyer est pris en charge par un établissement ou une PASS, le dossier peut être déposé auprès de l'établissement (1ère demande et renouvellement),
  - Transmission des dossiers à la CPAM sous 8 jours obligatoire,
- Demandeur sous tutelle ou curatelle,
- Demandeur à mobilité réduite.



Dépôt du dossier  
de 1ère  
demande  
d'AME

#### Exception au dépôt par le demandeur ou autre membre du foyer :

- Mineur isolé : la demande peut être déposée à la caisse par toute structure de prise en charge ou d'accompagnement de ces personnes, ou association de défense des droits des usagers du système de santé ou des personnes en situation de précarité.

## Dépôt du dossier : nouveautés => 1ère demande

### Où déposer la demande d'AME ?



- En accueil de CPAM -> Contacter le 3646 pour connaître le site d'accueil CPAM le plus proche pour le bénéficiaire,
- Lors d'une permanence d'un agent de CPAM chez un partenaire, **si** le demandeur est bien présent.

Dépôt du dossier  
de 1ère  
demande  
d'AME

### Est-ce un simple dépôt ou un RDV ?

- Dépôt lorsque le demandeur a été accompagné par un partenaire (gage de complétude du dossier),
- Proposition d'organisation : RDV en CPAM lorsque le demandeur n'a pas été accompagné par un partenaire.

## Dépôt du dossier : nouveautés => 1ère demande



Dépôt du dossier  
de 1<sup>ère</sup> demande  
d'AME

### Quel accompagnement peuvent proposer les associations – structures ?

- Aide à la constitution et à la complétude des dossiers de demande,
- Accompagnement possible du demandeur en CPAM quand ce dernier ne maîtrise pas le français.

### Quelles sont les conséquences d'un non respect de la procédure (envoi courrier, par exemple) ?

- L'assuré recevra un courrier l'invitant à se déplacer à l'accueil de sa CPAM,
- Le début de droit débutera à la date de venue à la caisse,
- Sans réponse/venue à la caisse, la demande sera classée sans suite.

## Dépôt du dossier : nouveautés => 1ère demande



Dépôt du dossier  
de demande  
d'AME

### Quelle aide l'Assurance Maladie fournira aux partenaires ?

- Formation – information, par les agents des CPAM chez les partenaires, sur l'AME et ces nouvelles dispositions,
- Et pour rappel, il existe une liste check up des éléments / pièces à fournir pour obtenir un dossier complet.

# Impact sur l'accès aux droits et demandeurs d'asile

### Délai d'ancienneté :

- La prise en charge de certains soins programmés est conditionnée au bénéfice de l'AME depuis x mois (en cours de définition).
- Pour bénéficier de ces soins avant les x mois, une demande d'accord préalable auprès du service médical de l'Assurance Maladie est nécessaire.

### **Demandeurs d'asile :**

- L'exonération de la condition de résidence de 3 mois dont bénéficient les demandeurs d'asile majeurs a été supprimée par le décret du 30/12/2019 modifiant l'article D. 160-2 du code de la sécurité sociale.
- Pendant cette période de 3 mois, le demandeur d'asile relèvera du dispositif des soins urgents.
- Les droits pourront être ouverts aux mineurs sans délai.



## Demandeurs d'asile

### Pièces à fournir :

- Formulaire de demande d'ouverture des droits (N° S1106)
- Pièces jointes :
  - Document justifiant de l'identité = attestation de demande d'asile
  - Document justifiant de la régularité du séjour en cours de validité = attestation de demande d'asile,
  - Document justifiant de la résidence en France depuis au moins 3 mois = facture d'hôtellerie, attestation d'hébergement, de domiciliation ...
  - A défaut d'un document permettant de justifier des 3 mois de résidence, il convient de prendre en compte la date de délivrance de l'ADA ou la date de 1er enregistrement au guichet unique qui figure sur l'ADA.

Remarque : l'Offre de prise en charge (OPEC) délivrée par l'OFII lors du passage en préfecture n'est plus nécessaire. En effet, l'attestation demandeur d'asile mentionne désormais les enfants mineurs.

---

# L'accompagnement des partenaires, un rôle clé d'efficience

## L'accompagnement des associations, un enjeu de prise en charge efficace

---

**Pour une ouverture la plus rapide des droits AME en 1ère demande, les assurés se présentant en CPAM, avec des dossiers complets, n'auront pas à revenir ni à prendre de RDV.**

**Les dossiers partiront en instruction immédiatement après le dépôt en caisse.**

**L'aide apportée par les partenaires pour la constitution et la complétude des dossiers œuvrent dans le sens de l'efficacité pour la prise en charge des assurés.**

